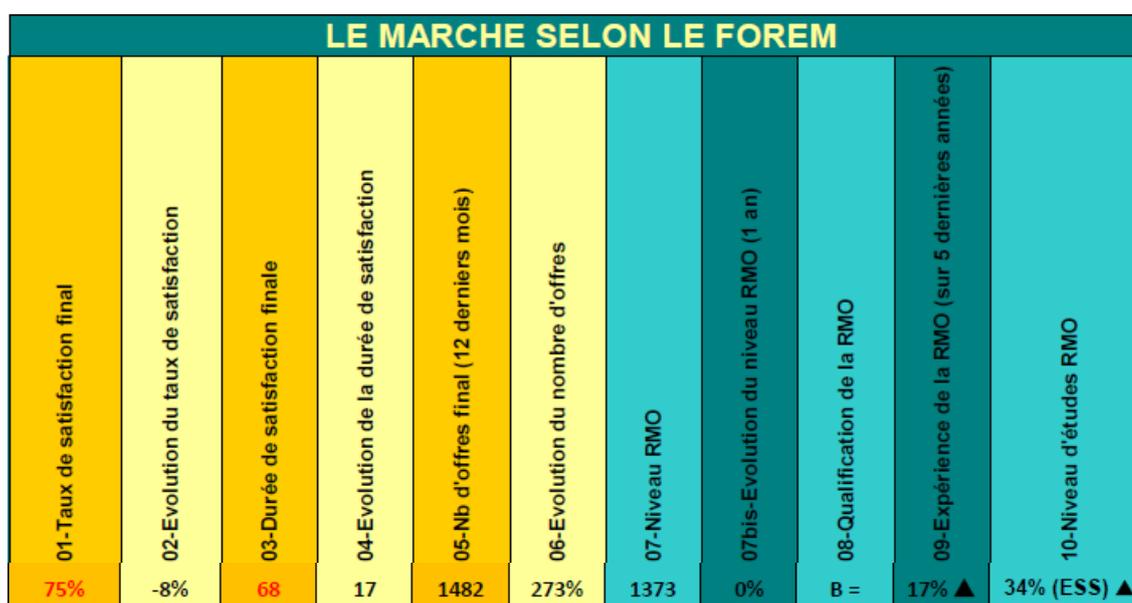


## A. Introduction

Le groupe de travail sur le métier de « Technicien en systèmes d'usinage » est composé de représentants des différents services du Forem, de l'IFPM (fonds sectoriel de la Commission Paritaire 111) et d'Agoria. Ce groupe de travail se réunit depuis 2007.



Période de calcul : Janvier 2013 – Données arrêtées au 31/12/2012

Selon le dernier baromètre de suivi des tensions, le taux de satisfaction des offres a été de 75% pour l'année 2012 (contre 89% en moyenne tous métiers confondus) avec une durée de satisfaction de 68 jours (contre 32 jours en moyenne tous métiers confondus).

Il convient toutefois de nuancer ces chiffres étant donné le fait que 82% des offres d'usineur proposent un contrat intérimaire. Hors, les offres des agences d'intérim ne sont pas prises en compte pour le calcul du taux de satisfaction. Ainsi, pour le baromètre de janvier 2013 présenté ci-dessus, seuls 77 postes satisfaits ont été pris en compte pour le calcul du taux et de la durée de satisfaction, tandis que 1482 offres d'usineur avaient été déposées au Forem sur la période de calcul.

<sup>1</sup> Référentiel emploi métier 4412101

Si l'intérim doit être considéré comme un vecteur d'insertion professionnelle, force est de reconnaître que cette forme de recrutement ne facilite pas le travail du Forem concernant l'identification des besoins de main d'œuvre et des tensions sur le marché du travail. Derrière les offres intérim subsistent quantité de questions auxquelles l'Office ne sait pas répondre : l'employeur a-t-il diffusé son offre dans plusieurs agences qui déposent chacune une offre distincte sur le site du Forem ? S'agit-il d'une offre pour une réserve de recrutement de l'agence ? Quelle est la durée réelle du contrat proposé ? S'agit-il d'un contrat temporaire ou d'un contrat en vue d'un CDI si la personne convient ?...

Dans le cas du technicien en systèmes d'usinage, les conseillers en recrutement, les représentants sectoriels et le Fonds de Formation pour les Intérimaires s'accordent pour considérer ce profil comme extrêmement difficile à trouver sur le marché. Contrairement aux offres de soudeur, mêmes les offres de CDD ou CDI d'usineur sont difficiles à satisfaire. Ce métier n'est pas connu du grand public et peu de jeunes s'orientent dès lors vers cette filière. Certaines écoles ont fermé la section, faute de candidats.

Pourtant ce métier offre de réelles perspectives d'emploi. Les salaires sont intéressants et ce n'est pas un métier lourd ou salissant. Néanmoins le niveau technique requis est très élevé, ce qui n'en fait pas un métier facilement accessible. Ceci est d'autant plus problématique que la filière technique de l'enseignement continue de fonctionner comme une filière de relégation, attirant principalement les jeunes ayant échoué dans l'enseignement général, alors que le niveau requis pour l'exercice de ces fonctions est de plus en plus élevé.

Selon les experts du métier, le métier de technicien en systèmes d'usinage devrait encore se complexifier dans les années à venir. De nouvelles machines font leur apparition sur le marché. De plus en plus complexes, certaines combinent tournage et fraisage et permettent ainsi d'augmenter la précision des pièces réalisées. Pour les manipuler, le double volet de maîtrise est donc requis.

Au SFMO<sup>2</sup>, un groupe de travail a récemment finalisé le profil métier du technicien en systèmes d'usinage. Au travers de ces travaux, la polyvalence requise pour l'exercice de ce métier a été soulignée, à savoir maîtriser le tournage et le fraisage, de manière conventionnelle et sur commande numérique. Cette recherche de polyvalence avait été mise en évidence dans l'analyse des offres réalisée en 2012 dans le cadre de Job Focus.

Alors que le métier se spécialise de plus en plus, le décalage entre les compétences des jeunes issus de l'enseignement technique et les compétences attendues par les employeurs devrait donc se renforcer.

## **B. Les causes de tensions extérieures au champ d'actions du Forem**

---

L'analyse de la demande d'emploi positionnée sur le métier de technicien en système d'usinage fait apparaître deux problèmes importants :

### ▪ **Un problème d'alimentation**

Fin juin 2013, sur les près de 1 500 DEI positionnés sur le métier de technicien en systèmes d'usinage, seuls 16 % des DEI ont moins de 25 ans alors que 31 % sont âgés de plus de 50 ans.

La faible part des jeunes peut notamment s'expliquer par la faible attractivité du métier parmi la population. Ce métier n'est pas connu du grand public et peu de jeunes s'orientent dès lors vers cette filière.

### ▪ Une inadéquation entre le profil des candidats et les exigences des employeurs

Dans la majorité des cas, les employeurs recherchent des candidats polyvalents aptes à travailler sur une machine à commande numérique tout en ayant la maîtrise du conventionnel. Du côté des demandeurs d'emploi plus âgés, ceux-ci sont le plus souvent « déqualifiés » avec des durées d'inoccupation longues. Ils n'ont pas toujours la maîtrise des nouveaux outils tels que la commande numérique. De leur côté, les jeunes diplômés manquent de pratique et d'expérience, notamment dans le tournage/fraisage dit « conventionnel ». Par ailleurs, le métier se spécialise de plus en plus. Le décalage entre les compétences des jeunes issus de l'enseignement technique et les compétences attendues par les employeurs devrait donc se renforcer. Ceci est d'autant plus problématique que la filière technique de l'enseignement continue de fonctionner comme une filière de relégation, attirant principalement les jeunes ayant échoué dans l'enseignement général.

## C. Evaluation de la prise en charge des recommandations 2012

Sur base de l'analyse Job Focus réalisée sur ce métier en 2012, diverses recommandations avaient été formulées. Voici un bilan relatif à la prise en compte de ces recommandations tant par les services internes que les partenaires externes du Forem.

### 1) Poursuivre les efforts de formation

Selon les chiffres dont nous disposons, environ 300 stagiaires ont suivi une formation de technicien en systèmes d'usinage en 2012, ce qui constitue une légère baisse par rapport à 2011. On note à ce sujet que trois formateurs, malades de longue durée, n'ont pas encore pu être remplacés. Ceci limite fortement les possibilités de formation sur Mons et Arlon.

Néanmoins, on note l'acquisition sur Liège de 6 nouvelles machines (tournage et fraisage) afin que chaque stagiaire dispose d'une machine pour toute la durée de sa formation.

On note également l'acquisition de machines multitâches/polyvalentes/multifonctions à Technofutur et Technifutur, ainsi qu'une nouvelle machine 5 axes à Tournai (qui permet de faire à la fois du tournage et du fraisage). La formation sur de telles machines reste bien entendu limitée à quelques profils très pointus (plus ou moins 5 stagiaires par an).

Le Forem met tout en œuvre pour renforcer l'attractivité de la formation : en favorisant notamment la créativité dans les méthodes pédagogiques (apprentissage par projet...) ; en renforçant les interactions entre les sections de formation (ce qui favorise les réorientations des stagiaires vers une formation qu'ils n'auraient pas nécessairement choisie à la base – intéressant pour une section comme l'usinage). On observe par exemple que le Campus Automobile attire un très grand nombre de candidats stagiaires pour la formation Technicien des sports moteurs – auto ou moto. Un module de formation de base en tournage et fraisage est prévu dans cette formation et certains stagiaires prennent alors goût à cet outil et s'y orientent ensuite d'eux-mêmes. On a donc créé deux nouveaux postes d'usinage au Campus automobile.

Enfin, le Centre de compétences Technifutur a mis sur pied, fin 2012, une nouvelle offre de formation « Perfectionnement aux techniques d'usinage ». D'une durée d'un an, cette formation vise à former des experts en usinage qui seront capables, après quelques années d'exercice du métier, de devenir des agents de méthodes en connaissance du métier, autrement dit de travailler à l'optimisation de la fabrication de la pièce. 12 jeunes issus de l'enseignement technique section usinage ont intégré la formation l'année passée. Ils ont ainsi eu l'occasion de renforcer leur pratique professionnelle mais aussi de développer leurs compétences sur les dernières machines de pointe. Cette formation se terminera fin août 2013 et 6 stagiaires ont déjà décroché un contrat de travail. La formation sera reconduite en septembre 2013 avec à nouveau 12 places disponibles.

Les travaux pour la mise en place de la ReCAF sont presque terminés.



## **2) Intensifier les efforts de sensibilisation aux métiers de l'industrie en particulier le technicien en systèmes d'usinage**

En 2012, les Carrefours Emploi-Formation ont organisé 12 séances d'informations collectives sur les métiers de l'industrie et 199 personnes étaient présentes. Le métier de technicien en systèmes d'usinage fait également l'objet d'une information individuelle à tout usager qui en fait la demande. Par ailleurs, des essais métiers comprenant le métier de technicien en systèmes d'usinage sont organisés dans tous les centres de formation.

En 2013, un projet destiné à renforcer la connaissance métiers des conseillers du Forem, appelé «Point Co.m » est en cours d'élaboration. Ce projet s'adressera à des conseillers référents pour les particuliers d'une part et pour les entreprises d'autre part, spécialisés dans le domaine concerné. Cette activité permettra de présenter le marché de l'emploi centré sur les besoins et préoccupations des conseillers et de partager les réflexions sur les points de vigilance par rapport au positionnement métier, sur les pistes de réorientation possible des demandeurs d'emploi... La première séance sur les métiers de soudeur, tuyauteur industriel et usineur se tiendra au second semestre 2013.

Du côté de l'IFPM, on note la tenue de l'édition 2013 des Epreuves sectorielles. 42 élèves issus de 5 écoles différentes se sont inscrits à l'épreuve d'usinage de l'édition. Au terme des présélections, 32 élèves ont passé l'épreuve pratique et 25 l'ont réussie.

Malgré les efforts fournis, force est de constater qu'il est très difficile d'orienter les demandeurs d'emploi vers ce métier. Il faut, en effet, disposer notamment de bonnes connaissances de base en mathématiques et en représentation spatiale pour accéder à la formation. Au manque de visibilité de cette profession au sein de l'opinion publique, s'ajoute le fait que la formation est longue et complexe. La sensibilisation à ce métier devrait se faire bien plus tôt, dès le plus jeune âge.

## **3) Poursuivre le développement des contacts entre Job Focus et la Fédération Wallonie Bruxelles (au travers des IPIEQ et du Conseil général de concertation de l'enseignement secondaire).**

Selon l'avis du groupe de travail, les cours pratiques d'apprentissage du métier devraient débuter dès le second degré. Cela permettrait non seulement d'allonger la phase pratique d'apprentissage du métier mais également de renforcer la motivation des élèves qui se dirigent vers l'enseignement professionnel ou technique dans l'espoir «d'échapper» à un enseignement plus théorique. Les stages en entreprises et en centres de compétences devraient également être plus fréquents durant le cursus scolaire.

Ces conclusions reprises dans le rapport 2012 du technicien en systèmes d'usinage, ont été transmises par le cabinet du Ministre de l'emploi et de la Formation à l'AGERS<sup>3</sup> de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour être présenté au Conseil général de Concertation de l'Enseignement Secondaire. Une réflexion est en cours au sein de l'AGERS pour déterminer comment intégrer les rapports métiers et les exploiter au mieux dans les instances concernées telles les IPIEQ par exemple de même que celles chargées de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes.

## **4) Le Forem et le secteur doivent poursuivre les actions de sensibilisation des employeurs au dispositif PFI Métal.**

L'IFPM a fourni un lien électronique vers sa nouvelle brochure PFI Métal et celui-ci a été activé au départ de la page PFI du site [www.leforem.be](http://www.leforem.be). Dans le cadre de leur travail quotidien, les conseillers sensibilisent les demandeurs d'emploi et les entreprises qui pourraient être intéressés par ce dispositif.



Malgré ces efforts, le volume de PFI sur le métier de technicien en systèmes d'usinage reste actuellement bas. Les offres PFI ne concernent pas plus de 4% des offres dans ce métier. Par comparaison, les offres d'intérim atteignent 82% du total des offres. Selon les représentants sectoriels présents dans le groupe de travail, la conjoncture actuelle n'incite pas les employeurs à se diriger vers le PFI. Bien que les 2 dispositifs poursuivent des objectifs bien distincts, le PFI ne coïncide actuellement pas avec les stratégies de recrutement des entreprises du secteur (qui accordent leur préférence au contrat intérimaire).

## **D. Recommandations actualisées**

---

- **Poursuivre les efforts de formation sur le métier afin de renforcer le niveau de qualification des demandeurs d'emploi**

Il est fondamental de maintenir une offre de formation dans le domaine de l'usinage au Forem et de veiller à l'alimentation de cette section. Parmi les métiers du métal, celui de technicien en systèmes d'usinage est en effet celui qui engendre le plus d'offres d'emploi au Forem. Il s'agit donc d'un métier qui offre de réelles chances d'insertion pour les demandeurs d'emploi qualifiés. Or, les écoles ferment leur section usinage les unes après les autres et l'alimentation par l'enseignement est donc déjà très réduite. Si le Forem fait de même, c'est l'ensemble de la filière qui risque de disparaître, dans un métier pourtant très demandé et donc porteur d'emplois.

Les contacts entre les écoles, les centres de Forem Formation et les centres de compétences devraient être encore renforcés.

- **Poursuivre et intensifier la collaboration entre le Forem et l'IFPM autour du PFI Métal**

La collaboration entre le Forem et l'IFPM autour du PFI Métal existe depuis 2007 et inclut un système d'échange des données statistiques entre les deux partenaires. Afin d'améliorer davantage cette collaboration, une réunion de travail entre le service PFI du Forem et l'IFPM est prévue le 22 octobre prochain.

L'IFPM s'engage à sensibiliser à nouveau les entreprises de son secteur sur ce dispositif. Un mailing leur sera envoyé au mois de septembre dans lequel l'ensemble des produits Technios (dont le PFI Métal) sera proposé.

- **Poursuivre les actions visant à renforcer la connaissance métier des conseillers**

Organiser des séances d'informations à destination des conseillers sur les métiers de soudeur, tuyauteur industriel et usineur. Pour les conseillers spécialisés qui le souhaitent, la formation technique pour non techniciens organisée par l'IFPM pourra leur être proposée.

- **Transmettre ce rapport à l'AGERS de la FWB afin de lui faire part de nos dernières conclusions sur ce métier.**

L'AGERS poursuivra ses réflexions sur la mise en place d'un dispositif ou d'un outil d'information et d'orientation sur les métiers, s'appuyant notamment sur les constats et recommandations des travaux Job Focus.

- **Transmettre ce rapport au SFMQ et suivre la révision du profil métier pour appréhender les évolutions à prendre en considération**